

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association s'est déroulée de 17 h30 à 19 h 30 à MOUANS SARTOUX, salle Léo Lagrange sur convocation du président envoyée à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2021.

Le pointage a été effectué à l'entrée de la salle, 28 membres sont présents ou représentés.

Raymond Grinneiser, président de l'ADNA déclare que l'assemblée peut valablement délibérer avec l'ordre du jour suivant :

- INTRODUCTION
- RAPPORTS FINANCIERS
- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE
- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RESOLUTIONS
- EVOLUTION DU TRAFIC, ETAT DES PLAINTES, MESURES DE BRUIT
- CCE 2021
- AXES DE TRAVAIL 2022
- QUESTION / REPONSES

INTRODUCTION

Le président remercie les membres présents qui se sont déplacés malgré les contraintes imposées par le contexte sanitaire.

Il remercie également la municipalité de Mouans-Sartoux qui a mis la salle Léo Lagrange à la disposition de l'association pour cette réunion et le maire, monsieur Pierre Aschieri, pour son engagement dans la lutte contre les nuisances aériennes et son soutien à notre association.

Il rappelle également l'engagement sans faille de Monsieur André Aschiéri dont l'inhumation a eu lieu le jour même et salut sa mémoire.

En raison des mesures de confinement, l'Assemblée Générale 2020 s'est tenue en distanciel le 30 novembre 2020. Le président propose l'approbation du PV de cette AG.

Le PV de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORTS FINANCIERS

Madame Brigitte FONDACCI, trésorière, présente le compte de résultats de l'exercice 2020, la situation financière arrêtée au 6 novembre 2021 et un budget prévisionnel pour l'exercice 2022. Après qu'il fut répondu à quelques questions, l'approbation du compte de résultats 2020 est soumise au vote.

Le compte de résultat 2020 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée et quitus est donné à la trésorière pour sa gestion.

La situation arrêtée au 6 novembre 2021, présente un solde négatif.

Le président fait remarquer que cette situation résulte de l'achat et l'installation, pour environ 4000 euros, d'une station de mesure de bruit installée entre Mouans-Sartoux et La Roquette et note la suppression cette année de la subvention de la CAPG (contre 2 500 euros en 2018 et 2019).

Le budget prévisionnel 2022 est proposé à l'équilibre pour un montant de 10300 €. Le poste " dépenses" inclut 5500 euros de dépenses matériels de détection de bruit et de mesure de pollution.

Situation au 6 novembre 2021 et budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2020 - 2021

Le président récapitule les diverses actions et réunions qui ont eu lieu.

- *Installation d'une station de mesures de bruit(financée par des résidents de Mougins-Ranguin) et son exploitation. Une première station installée sur l'école des oliviers à La Roquette et exploitée depuis plus d'un an a été transférée à Mouans-Sartoux.*
- *Travaux de modification de l'arrêté 2019*
- *Travaux pour une trajectoire de délestage*
- *Participation aux GTs Bruit*
- *Alertes sur la sécurité (courrier adressé le 14 juin 2020 au préfet des Alpes Maritimes)*
- *Visites institutionnelles*
- *Rapports et communications*

Le rapport moral et d'activité (en pièce jointe) est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président expose les résultats des élections lors du Conseil d'Administration du 17/06/2021 et sa nouvelle organisation :

- *Election de Raymond Grinneiser au poste de président en remplacement de Pierre Monard, démissionnaire pour raisons personnelles ;*
- *Pierre Monard reste membre du CA ;*
- *Renouvellement de Brigitte Fondacci, trésorière ;*
- *Cooptation de Jacques Pouplot au Bureau de l'ADNA au titre de conseiller ;*
- *Cooptation de Colette Michel au bureau de l'ADNA au titre de conseillère.*

Le président récapitule la composition du CA depuis juillet 2021 :

Président : Raymond Grinneiser

Vice-présidents : Jean-Claude Richard, Laurent Simon

Secrétaire : Albert Dauphin

Trésorière : Brigitte Fondacci

Trésorier adjoint : Jean-Luc Fondacci

Administrateurs : Pierre Monard, Christian Rodas, Michel Fossemale et Jean-Claude Boschel.

L'Assemblée Générale prend acte de la composition du CA et de celle du bureau..

RESOLUTIONS

Le président propose 2 résolutions permettant d'améliorer le fonctionnement administratif et financier de l'association.

✓ **Résolution 1 :**

Modification de l'article 3 des statuts ainsi que suit :

"ARTICLE 3 – SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé au domicile du président en exercice. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration "

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

✓ **Résolution 2 :**

"Accès aux comptes et opérations sur le compte bancaire de l'association pour le secrétaire général de l'association"

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

EVOLUTION DU TRAFIC, ETAT DES PLAINTES, MESURS DE BRUIT

Le président présente les indicateurs relatifs à ces éléments.

Le système de recueil de plaintes de l'ADNA en service depuis près de 4 années est de plus en plus utilisé par les riverains.

En 2021 plus de 55 000 plaintes ont été transmises à l'aéroport.

La station bruit est exploitée depuis un an et demi et permet de disposer de nos propres données. Située à un endroit significatif elle représente de façon incontestable les nuisances subies par les riverains. Un capteur de trajectoires des jets utilisant la VPT17 a été installé à La Roquette.

2020 : Installation d'un capteur "bruit" sur l'école de La Roquette : 1^{er} rapport incontestable !

2021 : Transfert du capteur "bruit" à Mouans-Sartoux et 2^{ème} capteur "bruit" installé à Ranguin

2021 : Installation et exploitation d'un capteur de trajectoires à La Roquette

Exploitation systématique des données recueillies et rapports mensuels envoyés aux élus et aux autorités

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT 2021

La commission s'est déroulée en visio-conférence le 8 décembre 2020.

De nouveaux membres ont rejoint la commission : une association de protection de l'environnement du Tignet et une association d'utilisateurs de l'aéroport. La CAPG est maintenant représentée par J. VIAUD et C. Ortega.

Après une présentation des indicateurs de l'Aéroport et deux présentations qui n'étaient pas à l'ordre du jour, Etude de l'impact économique des aéroports Nice-Côte d'Azur et Rapport d'une étude de la qualité de l'air, les débats ont porté sur la modification de l'Arrêté modificatif et sur la présentation de l'étude d'impact de la trajectoire alternative

AXES DE TRAVAIL 2022

Le président présente les axes de travail pour l'année à venir

- ✓ *Mise en place de nouveaux capteurs de bruit sous les trajectoires*
- ✓ *Contrôle des trajectoires et altitudes*
- ✓ *Acquisition de capteurs de pollution PM1 à 10*
- ✓ *Mesures de PUF*
- ✓ *Mesure du niveau de "déjections" aéronautiques au sol*
- ✓ *Mise en place de nouveaux capteurs de trajectoires*
- ✓ *Lutter contre la désinformation et le déni de l'aéroport*
- ✓ *Continuer à sensibiliser nos élus et ministres !*

Questions/Réponses :

Q : Utilité des plaintes et quelles actions s'ensuivent ?

R : Le niveau de plaintes est un marqueur de la gêne subie par les riverains de l'aéroport (En l'absence de plaintes l'aéroport affirmait qu'il ne gênait personne !). Cet indicateur est suivi par les élus. Par contre l'aéroport ne traite pas ces demandes trop nombreuses. Seules les situations abusives sont remontées vers la DGAC et l'Aéroport pour traitement. L'ADNA milite pour la mise en place d'une procédure institutionnalisée avec des responsables clairement identifiés pour traitement et reporting.

Q : Impact réel de la NO ?

R : La trajectoire NO survole bien moins de foyers que la trajectoire actuelle. Elle n'est pas un "couloir aérien" nouveau mais une trajectoire de délestage précise par guidage satellitaire. Cette trajectoire n'a aucun rapport avec une augmentation du trafic. L'étude d'impact est explicite sur l'apport de la NO. Cette étude sera mise sur notre site pour que chacun puisse la consulter.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question supplémentaire n'étant posée, la séance est levée à 19h30.

Raymond Grinneiser
Président



Albert Dauphin
Secrétaire Général

Pièces Jointes :

- Rapport moral et d'activité
- Compte de résultat 2020
- Situation Financière au 6 11 2021
- Budget prévisionnel 2022